



29ème RALLYE DU HAUT-LIGNON



Coupe de France - coefficient 3

14, 15 & 16 SEPTEMBRE 2018



© rallyes2000.com

REGLEMENT PARTICULIER SPORTIF

Allianz 
P. GUIOT Bourg Argental
04 77 39 18 13

Transports Pierre ROUSSON 
www.transports-pierre-rousseau.fr
Saint-Just-Malmont - Tél. 04 77 35 68 43
E-mail : contact@transport-pierre-rousseau.fr

 **C. GIBERT**
Electricité
Tél. 06 81 00 08 90

AVIA 
LA STATION YSSINGEAUX
 Florent SABATIER
VENTE DE CARBURANT 7J/7
04 71 65 56 46 ou 06 09 07 56 42
VENTE TOUTES PIECES DE COMPETITION

LC chronô 

29^{ème} Rallye du Haut-Lignon

Coupe de France des Rallyes
Coefficient 3

REGLEMENT PARTICULIER SPORTIF

Ce règlement particulier complète le Règlement Standard des Rallyes.

Les organisateurs s'engagent à respecter l'ensemble de la réglementation applicable à l'événement prévu et notamment le titre I^{er} des prescriptions générales édictées par la FFSA

PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement le :	Lundi 30 juillet 2018
Ouverture des engagements le :	Lundi 30 juillet 2018
Clôture des engagements le :	Lundi 3 septembre 2018
Parution et distribution du carnet d'itinéraire le :	Samedi 8 septembre 2018 au départ de l'épreuve spéciale « Pleyne » et la Station AVIA chez Florent SABATIER 43200 YSSINGEAUX
Date et heure des reconnaissances les :	Samedi 8 septembre 2018 de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30 Dimanche 9 septembre 2018 de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 Vendredi 14 septembre 2018 de 14h00 à 17h00
Vérifications des documents le :	Vendredi 14 septembre 2018 de 18h15 à 22h15 La gare du Chambon sur Lignon
Vérifications des voitures le :	Vendredi 14 septembre 2018 de 18h30 à 22h30 Place centrale du Chambon sur Lignon
Heure de mise en place du parc départ le :	Vendredi 14 septembre 2018 à 18h15
1 ^{ère} réunion des Commissaires sportifs le :	Vendredi 14 septembre 2018 à 21h30 A la maison des Bretchs au Chambon sur Lignon
Publication des équipages admis au départ le :	Samedi 15 septembre 2018 à 8h00 A l'entrée du parc départ
Publication des heures et ordre de départ le :	Samedi 15 septembre 2018 à 8h00 A l'entrée du parc départ
Briefing des pilotes prioritaires le :	Briefing écrit remis contre émargement au contrôle des documents
Départ du rallye :	Samedi 15 septembre 2018 à 9h30 Au Chambon sur Lignon, devant le Camping du Lignon
Publication des résultats partiels la 1 ^{ère} section et des heures et ordre de départ de la 2 ^{ème} section :	Samedi 15 septembre 2018, à 12h45 A l'entrée du parc départ
Arrivée à :	Samedi 15 septembre 2018 à 20h36 A Tence, parking du Gymnase de la Lionchère
Vérification finale :	Garage Auto Service du Lignon (Didier Bernard) à Salettes 43190 TENCE Taux horaire de la main d'œuvre : 60 € TTC
Publication des résultats du rallye le :	Samedi 15 septembre 2018, 1 heure (minimum) après le dernier concurrent entré au parc – Gymnase de la Lionchère à Tence
Remise des prix le :	Dimanche 16 septembre 2018 à 10h30 au Cinéma à Tence

ARTICLE 1P. : ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile HAUTE VALLEE DE LA LOIRE organise le 29^{ème} Rallye du Haut-Lignon en qualité d'organisateur administratif.

Le présent règlement a été enregistré par la Ligue du Sport Automobile d'Auvergne, le 22/05/2018 sous le numéro visa N° 19/18 et par la FFSA sous le permis d'organiser numéro 442 en date du 07/06/2018.

Comité d'Organisation :

A.S.A. HAUTE VALLEE DE LA LOIRE

Président : Christian CHALINDAR.

Membres : Marie-Laure PRADINES, Véronique de PUYRAIMOND, Michelle ARNIAC, Laurence BOISSY, Christian de PUYRAIMOND, Christian ARAUD, Michel LAC...

Secrétariat du Rallye : A.S.A. HAUTE VALLEE DE LA LOIRE
Place du Vallat
43150 LE MONASTIER-SUR-GAZEILLE

Téléphone : 04 71 03 81 72 (répondeur) ou fax : 04 71 03 86 69

Courriel : asahvl@orange.fr

Site Internet : www.asa-hvl.fr

Permanence du rallye :

Lieu : Maison des Bretchs au Chambon sur Lignon

Date : Le vendredi 14 septembre de 18h15 à 22h30 et le samedi 15 septembre de 7h00 à la fin de l'épreuve.

Organisateur technique :

TEAM AUTO SPORT DU HAUT-LIGNON

La Beauche de Chaumargeais

43190 TENCE

1.1P : OFFICIELS

<u>Président du Collège :</u>	Jean Carl ANNOVAZZI	Licence n° 8408
<u>Membres du Collège :</u>	Jean Christophe LEROY Armand AGOSTINHO	Licence n° 5492 Licence n° 12775
<u>Directeur de Course :</u>	Daniel BERTHON	Licence n° 1621
<u>Directeurs de Course Adjoints :</u>	Nicole FOREST Louis René VERLINE Christophe ARSAC	Licence n° 1882 Licence n° 21427 Licence n° 3591
<u>Directeurs de Course Adjoints délégués aux épreuves spéciales :</u>	(ES 1-3-6) Pascal LAFOND Arnaud BERTACHINI Ludovic PION	Licence n° 227446 Licence n° Licence n° 146299
	(ES 2-4-7) Thierry DUPECHER Evelyne LAPALLUY	Licence n° 3564 Licence n°
	(Inter ES 2-4-7) Pascal MAGNE	Licence n° 43098
	(ES 5-8) Catherine DESHAYES Jean-Luc DESHAYES	Licence n°220855 Licence n° 61305
<u>Véhicule tricolore :</u>	Patrick ASSENAT	Licence n° 21221
<u>Médecin chef :</u>	Dr Josiane REYNAUD	Licence n° 177822
<u>Commissaire Technique Responsable :</u>	Jean Claude DESNOUX	Licence n° 11176
<u>Commissaires Techniques :</u>	Christian ALLOIN Dominique MONNIER Gérald MILAMANT	Licence n° 13706 Licence n° 55260 Licence n° 29575
<u>Juge de Fait :</u>	Bruno THEVENET Mme THEVENET	Licence n° 220856 Licence n°
<u>Chargés des relations avec les concurrents :</u>	Joëlle ALLEMAND Yvette CECILLON	Licence n° 16382 Licence n° 11374
<u>Responsable des temps :</u>	Yves PRORIOL	Licence n° 63463

<u>Responsable des parcs :</u>	Michel JUILLARD	Licence n° 12787
<u>Responsable des Commissaires :</u>	Michele ARNIAC Véronique ARAUD	Licence n° 14397 Licence n° 166947
<u>Chargés des relations avec la presse :</u>	Vincent POYET	Licence n° 51660
<u>Relation avec les autorités :</u>	Guy PATOUILLARD	Licence n° 17835

1.2P : ELIGIBILITE

Le 29^{ème} **Rallye du Haut-Lignon** (coefficient 3) compte pour la Coupe de France des Rallyes 2019, pour le challenge de la Ligue du Sport Automobile d'Auvergne et pour le challenge de l'A.S.A. Haute Vallée de la Loire.

1.3P : VERIFICATIONS

Les équipages engagés recevront, avec leur accusé de réception d'engagement, une convocation pour les vérifications administratives.

Lors des vérifications administratives, un chèque de caution de 100 € sera demandé pour le prêt du transpondeur de chronométrage. Chèque rendu lors de la restitution du transpondeur en fin du rallye.

ARTICLE 2P. : ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA.

2.2P : Les véhicules d'assistance, même porteurs de plaques de rallye « Assistance », ne peuvent en aucun cas être considérés comme participant officiellement au rallye. Ils ne sont donc pas couverts par la police d'assurance de celui-ci et restent sous la seule responsabilité de leurs propriétaires.

ARTICLE 3P. : CONCURRENTS ET PILOTES

Conforme au règlement standard FFSA.

3.1P : DEMANDE D'ENGAGEMENT – INSCRIPTIONS

3.1.5P : Toute personne qui désire participer au 29^{ème} **Rallye du Haut-Lignon** doit adresser au secrétariat du rallye (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le : **lundi 3 septembre 2018 à minuit.**

A.S.A. HAUTE VALLEE DE LA LOIRE – Place du Vallat– 43150 LE MONASTIER-SUR-GAZEILLE

Joindre la photocopie des licences et permis de conduire de l'équipage.

3.1.10P : Le nombre des engagés est fixé à **110 (cent-dix)** voitures maximum.

3.1.11.1P : Les droits d'engagements sont fixés :

a) avec la publicité facultative des organisateurs : **430 € (Quatre centtrente Euros)**

- Equipage 50 % A.S.A. H.V.L : 415 € (Quatre cent quinze Euros)
- Equipage 100 % A.S.A. H.V.L : 400 € (Quatre cent Euros)

b) sans la publicité facultative des organisateurs : **860 € (Huit cent soixanteEuros)**

Les chèques doivent être libellés à l'ordre du TEAM AUTO SPORT.

3.1.12P : La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

Rappel : Conformément aux Prescriptions Générales FFSA, l'organisateur remboursera, avec déduction d'une retenue variable, les droits d'engagement aux concurrents qui [...] n'auraient pu se présenter au départ du rallye, sous réserve qu'une demande parvienne à l'organisateur par lettre recommandée.

La retenue sera :

- De 30% pour les demandes reçues 8 jours et plus avant le rallye.
- De 50% pour les demandes reçues jusqu'aux vérifications.

Conformément aux Prescriptions Générales FFSA, l'Association Sportive organisatrice se réserve le droit d'annuler le rallye si, à la date du **10 septembre 2018**, le nombre de demande d'engagement est **inférieur à 70**.

3.3P : ORDRE DE DEPART

L'ordre de départ de la 2^{ème} section sera établi à l'issue de l'ES1, hors pénalités.

ARTICLE 4P. : VOITURES ET EQUIPEMENTS

Conforme au règlement standard FFSA.

4.3P : ASSISTANCE

L'assistance sera autorisée :

- Après le parc départ, dans le parc d'assistance entre les CH d'entrée et de sortie, ZA de Leygat à Tence. Sans aller au-delà de la voie ferrée.
- Après les parcs de regroupement, dans le parc d'assistance entre les CH d'entrée et de sortie, sur la RD 7 (fermé à toute autre circulation) du **côté droit de la route**.

Le véhicule d'assistance sera identifié par un autocollant obligatoire collé et visible.

Assistance limitée à un véhicule n'excédant pas 3,5T par concurrent et pour la durée totale du rallye.

Si votre véhicule d'assistance excède 3,5T veuillez impérativement prendre contact avec M. Guy PATOUILLARD (06 89 86 30 48) 10 jours avant le rallye. **Une fois entrée au parc d'assistance, toute autre sortie est définitive.**

ARTICLE 5P. : IDENTIFICATION DES VOITURES ET PUBLICITE

Conforme au règlement standard FFSA.

Les publicités collectives obligatoires sont : **Transports ROUSSON, Assurances ALLIANZ, La Station AVIA, Communauté de Commune du Ht-Lignon, FFSA.**

Les publicités facultatives sont : **Imprimerie Jeanne d'Arc, LC Chrono.**

ARTICLE 6P. : SITES ET INFRASTRUCTURES

Conforme au règlement standard FFSA.

6.1P : DESCRIPTION

Le 29^{ème} Rallye du Haut-Lignon représente un parcours de **222.57 km.**

Il est divisé en **1** Etape et **4** Sections.

Il comporte **8** Epreuves Spéciales d'une longueur totale de **99,30 km.** (Soit 44,62% de chronométré)

Les Epreuves Spéciales, sont :

	ES1-3-6 « Pleyne »	ES 2-4-7 « Les Moulins »	ES 5-8 « Pont d'Auze »
Longueur :	10,050 km	18,650 km	6,600 km
Départ :	LES HOSTES Devant la station d'eau	MAZET St VOY Sur D 63 à Bollon.	FRECENET D'AUZE Devant l'abribus.
Arrivée :	TENCE Sur D 182, au Tri du Ht-Lignon.	St JEURES Sur D 18, dans gauche 20m avant le panneau publicitaire.	Sur VO Au chemin à droite.
Point STOP :	Sur D 182, au carrefour du VO.	Sur D 18, face à la ferme.	Juste avant la bergerie.

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe « itinéraire ».

Important : si l'une des Epreuves Spéciales est neutralisée, un itinéraire de délestage sera mis en place :

ES 1-3-6 : Rejoindre Tence par la liaison en sens inverse jusqu'à la place de la Mairie, puis rejoindre le Chambon sur Lignon par D103 ou directement le parc d'arrivée.

ES 2-4-7 : Rejoindre Freycenet par la D500, puis par la D7 jusqu'à St-Jeures, puis reprendre le parcours de liaison.

ES 5-8 : Rejoindre St-Jeures par la liaison en sens inverse, puis reprendre le parcours de liaison de la deuxième section. Si possible, prendre la spéciale jusqu'au carrefour de la D103 et du VO menant à Versilhac, puis rester sur la D103 jusqu'à la Jeanne, puis reprendre le parcours de liaison.

ARTICLE 7P. : DEROULEMENT DU RALLYE

Conforme au règlement standard FFSA.

Pour information :

Le parc de départ sera surveillé de la fin des vérifications du vendredi 14 septembre 2018 - 22h30, jusqu'au samedi 15 septembre 2018 - 8h00.

Le parc fermé sera gardé pendant toute la durée du rallye et ce jusqu'à la fin du délai de réclamation. A l'expiration du délai de réclamation, ce dernier ne sera plus gardé.

ARTICLE 8P. : RECLAMATIONS - APPELS

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 9P. : CLASSEMENT

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 10P. : PRIX - COUPES

Conforme au règlement standard FFSA.

Prix en espèces :

CLASSEMENT	GENERAL	GROUPE (x 5)	CLASSE (x 25)	Nbr partants mini pour Gr. et Cl.
Premier	450 €	430 € (1)	410 € (1)	Si 5 partants minimums
Deuxième	300 €	280 €	210 €	Si 6 partants minimums
Troisième	220 €	160 €	115 €	Si 8 partants minimums
Quatrième	150 €	-	80 €	Si 10 partants minimums
Cinquième	-	-	60 €	Si 12 partants minimums
TOTAL	1 120 €	4 350 €	21 875 €	
Féminine	1 ^{er} 110 €	2ème 80 €	TOTAL 190€	

(1) Si moins de 5 partants, prix distribué moins 50%

Total des prix distribuables : 27 535 €

Coupes, elles seront attribuées de la façon suivante :

- Une coupe à tout équipages classés, présents à la remise des prix.
- Trois coupes seront attribuées par tirage au sort, aux Commissaires ayant officiés sur le rallye.

Les chèques seront remis à la remise des prix, aucun envoi ne sera effectué.

ANNEXES PAGES SUIVANTES

Annexe : Itinéraire.

29ème Rallye National du Haut-Lignon
Coupe de FRANCE DES RALLYES coefficient 3
14, 15 et 16 septembre 2018

1ère SECTION		LE CHAMBON SUR LIGNON - LE CHAMBON SUR LIGNON					
CONTRÔLE	ITINÉRAIRE	KM TOTAL SECTEUR	KM PARTIELS	TEMPS IMPARTI	KM TOTAL SECTION	HORAIRE 1ère VOITURE	HORAIRE DERN. VOITURE
1er SECTEUR LE CHAMBON SUR LIGNON - PARC D'ASSISTANCE						8,380 km	33,5 km/h
CH 0	Parking du Lignon	0,000			0,000	9:30	11:19
	Au STOP, à Gauche sur D151	0,330	0,330				
	Après feu tricolore X D151 / VO, à Gauche sur VO	0,460	0,130				
	Au STOP, à gauche sur D103 → Tence	0,540	0,080				
	Au rond point, à Droite sur D185 → St-Agrève	8,030	7,490				
	X D185 / Entrée ZA, à Gauche → entrée ZA de Leygat	8,330	0,300				
CH 0A	Entrée ZA, 50 m après le carrefour	8,380	0,050	0:15	8,380	9:45	11:34
PARC D'ASSISTANCE (Dans ZA de Leygat)		Durée :	0:15		mn maximum		
2ème SECTEUR PARC D'ASSISTANCE - LES HOSTES						5,700 km	28,5 km/h
CH 0B	Sortie ZA, 50 m avant le carrefour	0,000			8,380	10:00	11:49
	X Sortie ZA / D185, à Droite sur D185	0,050	0,050				
	Au rond point, Tout Droit sur D103 → Tence	0,350	0,300				
	X D103 / D183, à Droite sur D183 → Montfaucon	0,850	0,500				
	X D183 / D18, à Droite sur D18 → Annonay	1,110	0,260				
	X D18 / D182, à Gauche sur D18 → Les Mazeaux	1,410	0,300				
	X D18 / VO, à Gauche sur D18 → Annonay	3,410	2,000				
	Dans les Hostes X D18 / VO, à la Croix, à Droite	5,540	2,130				
CH 1	En face chemin avec boîte aux lettres (à droite)	5,700	0,160	0:12	14,080	10:12	12:01
3ème SECTEUR LES HOSTES - LE CHAMBON SUR LIGNON						19,750 km	46,8 km/h
DES 1	Sur VO devant la station d'eau	0,240		0:03	14,320	10:15	12:04
	X VO / VO, à l'épingle, à Droite	0,990	0,750				
	X VO / VO, à Droite	2,540	1,550				
	X VO / VO, à Droite après bosse dans hameau	3,740	1,200				
	X VO / VO, dans "Pleyne" à Gauche en descente	4,140	0,400				
	X VO / VO, Tout Droit	5,540	1,400				
	X VO / D182, à Droite sur D182	6,490	0,950				
AES 1	Sur D182, face au tri du Ht-Lignon	10,290	3,800		24,370		
CPS 1	X D182 / VO, à Gauche sur VO	10,440	0,150				
	X VO / D185, à Droite sur D185	11,400	0,960				
	Au rond point, à Gauche sur D103 → Le Chambon / L	11,700	0,300				
	Au Chambon, à droite après la 2è station service	19,240	7,540				
	Au STOP, à droite sur D151	19,320	0,080				
	X D151 / VO, à Droite sur VO → Collège du Lignon	19,450	0,130				
CH 1A	Entrée Parc de Regroupement	19,750	0,300	0:25	33,830	10:40	12:29
PARC DE REGROUPEMENT avec RECLASSEMENT Hors Pénalités		Durée :	2:30		mn maximum		

29ème Rallye National du Haut-Lignon
Coupe de FRANCE DES RALLYES coefficient 3
14, 15 et 16 septembre 2018

2ème SECTION		LE CHAMBON SUR LIGNON - LE CHAMBON SUR LIGNON					
CONTRÔLE	ITINÉRAIRE	KM TOTAL SECTEUR	KM PARTIELS	TEMPS IMPARTI	KM TOTAL SECTION	HORAIRE 1ère VOITURE	HORAIRE DERN. VOITURE
4ème SECTEUR LE CHAMBON SUR LIGNON - PARC D'ASSISTANCE						3,590 km	21,5 km/h
CH 1B	Parking du Lignon	0,000			0,000	13:10	14:59
	Au STOP, puis à Droite sur D151	0,330	0,330				
	X D151 / D7, Tout Droit sur D 151 → Le Puy	0,880	0,550				
	X D151 / VO, à Gauche sur D 151 → Le Mazet	1,130	0,250				
CH 1C	X D151 / D7, à Droite sur D151 → Le Mazet	3,590	2,460	0:10	3,590	13:20	15:09
PARC D'ASSISTANCE (sur D7)		Durée :		0:30	mn maximum		
5ème SECTEUR PARC D'ASSISTANCE - LE MAZET St VOY						1,450 km	17,4 km/h
CH 1D	Au X D7 / VO route de Surnette, Tout Droit sur D7	0,000			3,590	13:50	15:39
	X D7 / D 500, à Droite sur D500 → Tence	0,350	0,350				
	X D500 / VO, à Droite sur VO entrée de Z.A.	1,250	0,900				
CH 2	Sur D63 avant le pont	1,450	0,200	0:05	5,040	13:55	15:44
6ème SECTEUR LE MAZET St VOY - LES HOSTES						38,710 km	46,3 km/h
DES 2	Sur D63 en face maison (Bollon)	0,140		0:03	5,180	13:58	15:47
	X D63 / VO, (Moulin) à Gauche → Tence	2,580	2,440				
	Attention chicane	8,620	6,040				
	Attention chicane	8,820	0,200				
	X D63 / D103, à Gauche sur D103	10,570	1,750				
	X D103 / D500, à Droite sur D103 → St-Jeures	10,950	0,380				
	X D103 / D18, à Gauche sur D18 → St-Jeures	13,580	2,630				
AES 2	Sur D18 dans gauche, 20m avant panneau publicitaire	18,790	5,210		23,830		
CPS 2	Sur D18 à la 2ème entrée de ferme	19,070	0,280				
	St-Jeures X D18 / D7, à Droite sur D7 → Yssingeaux	19,640	0,570				
	X D7 / D47, à Droite sur D47 → Lapte	19,790	0,150				
	X D47 / VO, à Droite sur VO → Pélisac	21,970	2,180				
	X VO / VO, à Gauche sur VO → Lapte	22,690	0,720				
	X VO / D103, à Droite sur D103	24,160	1,470				
	X D103 / VO, à Gauche sur VO → Chenereilles	26,060	1,900				
	Dans Chenereilles, D472 → Tence	28,160	2,100				
	X D472 / D103, à Gauche sur D103	32,860	4,700				
	X D103 / D500, à Droite sur D103 → Le Chambon	33,360	0,500				
	Place Mairie, à Droite sur D103 → Le Chambon	33,660	0,300				
	X D103 / D183, à Gauche sur D183 → St Bonnet le Fd	33,860	0,200				
	X D183 / D18, à Droite sur D18 → Annonay	34,120	0,260				
	X D18 / D182, à Gauche sur D18 → Les Mazeaux	34,420	0,300				
	X D18 / VO, à Gauche sur D18 → Annonay	36,420	2,000				
	Dans les Hostes X D18 / VO, à la Croix, à Droite	38,550	2,130				
CH 3	En face chemin avec boîte aux lettres (à droite)	38,710	0,160	0:50	43,750	14:48	16:37
7ème SECTEUR LES HOSTES - LE CHAMBON SUR LIGNON						19,750 km	46,8 km/h
DES 3	Sur VO devant la station d'eau	0,240		0:03	43,990	14:51	16:40
	X VO / VO, à l'épingle, à Droite	0,990	0,750				
	X VO / VO, à Droite	2,540	1,550				
	X VO / VO, à Droite après bosse dans hameau	3,740	1,200				
	X VO / VO, dans "Pleyne" à Gauche en descente	4,140	0,400				
	X VO / VO, Tout Droit	5,540	1,400				
	X VO / D182, à Droite sur D182	6,490	0,950				
AES 3	Sur D182, face au tri du Ht-Lignon	10,290	3,800		54,040		
CPS 3	X D182 / VO, à Gauche sur VO	10,440	0,150				
	X VO / D185, à Droite sur D185	11,400	0,960				
	Au rond point, à Gauche sur D103 → Le Chambon / L	11,700	0,300				
	Au Chambon, à droite après la 2è station service	19,240	7,540				
	Au STOP, à droite sur D151	19,320	0,080				
	X D151 / VO, à Droite sur VO → Collège du Lignon	19,450	0,130				
CH 3A	Entrée Parc de Regroupement	19,750	0,300	0:25	63,500	15:16	17:05
PARC DE REGROUPEMENT		Durée :		0:45	mn maximum		

29ème Rallye National du Haut-Lignon
Coupe de FRANCE DES RALLYES coefficient 3
14, 15 et 16 septembre 2018

3ème SECTION		LE CHAMBON SUR LIGNON - LE CHAMBON SUR LIGNON					
CONTRÔLE	ITINÉRAIRE	KM TOTAL SECTEUR	KM PARTIELS	TEMPS IMPARTI	KM TOTAL SECTION	HORAIRE 1ère VOITURE	HORAIRE DERN. VOITURE
8ème SECTEUR LE CHAMBON SUR LIGNON - PARC D'ASSISTANCE						3,590 km	21,5 km/h
CH 3B	Parking du Lignon	0,000			0,000	16:01	17:45
	Au STOP, puis à Droite sur D151	0,330	0,330				
	X D151 / D7, Tout Droit sur D 151 → Le Puy	0,880	0,550				
	X D151 / VO, à Gauche sur D 151 → Le Mazet	1,130	0,250				
CH 3C	X D151 / D7, à Droite sur D151 → Le Mazet	3,590	2,460	0:10	3,590	16:11	17:55
PARC D'ASSISTANCE (sur D7)		Durée :		0:30	mn maximum		
9ème SECTEUR PARC D'ASSISTANCE - LE MAZET St VOY						1,450 km	17,4 km/h
CH 3D	Au X D7 / VO route de Surnette, Tout Droit sur D7	0,000			3,590	16:41	18:25
	X D7 / D 500, à Droite sur D500 → Tence	0,350	0,350				
	X D500 / VO, à Droite sur VO entrée de Z.A.	1,250	0,900				
CH 4	Sur D63 avant le pont	1,450	0,200	0:05	5,040	16:46	18:30
10ème SECTEUR LE MAZET St VOY - FREYCNENET D'AUZE						25,840 km	51,4 km/h
DES 4	Sur D63 en face maison (Bollon)	0,140		0:03	5,180	16:49	18:33
	X D63 / VO, (Moulin) à Gauche → Tence	2,580	2,440				
	Attention chicane	8,620	6,040				
	Attention chicane	8,820	0,200				
	X D63 / D103, à Gauche sur D103	10,570	1,750				
	X D103 / D500, à Droite sur D103 → St-Jeures	10,950	0,380				
	X D103 / D18, à Gauche sur D18 → St-Jeures	13,580	2,630				
AES 4	Sur D18 dans gauche, 20m avant panneau publicitaire	18,790	5,210		23,830		
CPS 4	Sur D18 à la 2ème entrée de ferme	19,070	0,280				
	St-Jeures X D18 / D7, à Droite sur D7 → Yssingeaux	19,640	0,570				
	X D7 / D47, Tout Droit sur D7 → Yssingeaux	19,790	0,150				
	X D7 / VO, à Droite sur VO → Freycenet d'Auze	24,590	4,800				
	X VO / VO, Tout Droit	24,990	0,400				
	X VO / VO, à Gauche	25,840	0,850				
CH 5	Juste avant maison avec l'angle de mur blanc	25,840	0,000	0:30	30,880	17:19	19:03
11ème SECTEUR FREYCNENET D'AUZE - LES HOSTES						23,800 km	40,5 km/h
DES 5	Sur VO devant abribus	0,150		0:03	31,030	17:22	19:06
	X VO / D103, à Droite sur D103	0,900	0,750				
	X D103 / VO, à Gauche sur VO → Versilhac	4,100	3,200				
	X VO / VO, à Droite → ferme du Fromental	6,000	1,900				
AES 5	Face au chemin à droite avant sortie du bois	6,750	0,750		37,630		
CPS 5	Après X VO / chemin, juste avant la bergerie	7,050	0,300				
	X VO / D103, à Gauche sur D103	7,700	0,650				
	X D103 / D47, Tout Droit sur D103 → Tence	8,650	0,950				
	X D103 / VO, à Gauche sur VO → Chenereilles	11,150	2,500				
	Dans Chenereilles, D472 → Tence	13,250	2,100				
	X D472 / D103, à Gauche sur D103	17,950	4,700				
	X D103 / D500, à Droite sur D103 → Le Chambon	18,450	0,500				
	Place Mairie, à Droite sur D103 → Le Chambon	18,750	0,300				
	X D103 / D183, à Gauche sur D183 → St Bonnet le Fd	18,950	0,200				
	X D183 / D18, à Droite sur D18 → Annonay	19,210	0,260				
	X D18 / D182, à Gauche sur D18 → Les Mazeaux	19,510	0,300				
	X D18 / VO, à Gauche sur D18 → Annonay	21,510	2,000				
	Dans les Hostes X D18 / VO, à la Croix, à Droite	23,640	2,130				
CH 6	En face chemin avec boîte aux lettres (à droite)	23,800	0,160	0:35	54,680	17:57	19:41
12ème SECTEUR LES HOSTES - LE CHAMBON SUR LIGNON						19,750 km	46,8 km/h
DES 6	Sur VO devant la station d'eau	0,240		0:03	54,920	18:00	19:44
	X VO / VO, à l'épingle, à Droite	0,990	0,750				
	X VO / VO, à Droite	2,540	1,550				
	X VO / VO, à Droite après bosse dans hameau	3,740	1,200				
	X VO / VO, dans "Pleyne" à Gauche en descente	4,140	0,400				
	X VO / VO, Tout Droit	5,540	1,400				
	X VO / D182, à Droite sur D182	6,490	0,950				
AES 6	Sur D182, face au tri du Ht-Lignon	10,290	3,800		64,970		
CPS 6	X D182 / VO, à Gauche sur VO	10,440	0,150				
	X VO / D185, à Droite sur D185	11,400	0,960				
	Au rond point, à Gauche sur D103 → Le Chambon / L	11,700	0,300				
	Au Chambon, à droite après la 2è station service	19,240	7,540				
	Au STOP, à droite sur D151	19,320	0,080				
	X D151 / VO, à Droite sur VO → Collège du Lignon	19,450	0,130				
CH 6A	Entrée Parc de Regroupement	19,750	0,300	0:25	74,430	18:25	20:09
PARC DE REGROUPEMENT		Durée :		0:25	mn maximum		

29ème Rallye National du Haut-Lignon
Coupe de FRANCE DES RALLYES coefficient 3
14, 15 et 16 septembre 2018

4ème SECTION		LE CHAMBON SUR LIGNON - TENCE					
CONTRÔLE	ITINERAIRE	KM TOTAL SECTEUR	KM PARTIELS	TEMPS IMPARTI	KM TOTAL SECTION	HORAIRE 1ère VOITURE	HORAIRE DERN. VOITURE
13ème SECTEUR LE CHAMBON SUR LIGNON - PARC D'ASSISTANCE						3,590 km	21,5 km/h
CH 6B	Parking du Lignon Au STOP, puis à Droite sur D151 X D151 / D7, Tout Droit sur D 151 → Le Puy X D151 / VO, à Gauche sur D 151 → Le Mazet	0,000 0,330 0,880 1,130			0,000	18:50	20:29
CH 6C	X D151 / D7, à Droite sur D151 → Le Mazet	3,590	2,460	0:10	3,590	19:00	20:39
PARC D'ASSISTANCE (sur D7)		Durée :			0:25	mn maximum	
14ème SECTEUR PARC D'ASSISTANCE - LE MAZET St VOY						1,450 km	17,4 km/h
CH 6D	Au X D7 / VO route de Surnette, Tout Droit sur D7 X D7 / D 500, à Droite sur D500 → Tence X D500 / VO, à Droite sur VO entrée de Z.A.	0,000 0,350 1,250			3,590	19:25	21:04
CH 7	Sur D63 avant le pont	1,450	0,200	0:05	5,040	19:30	21:09
15ème SECTEUR LE MAZET St VOY - FREYCNENET D'AUZE						25,840 km	51,4 km/h
DES 7	Sur D63 en face maison (Bollon) X D63 / VO, (Moulin) à Gauche → Tence Attention chicane Attention chicane X D63 / D103, à Gauche sur D103 X D103 / D500, à Droite sur D103 → St-Jeures X D103 / D18, à Gauche sur D18 → St-Jeures	0,140 2,580 8,620 8,820 10,570 10,950 13,580		0:03	5,180	19:33	21:12
AES 7	Sur D18 dans gauche, 20m avant panneau publicitaire	18,790	5,210		23,830		
CPS 7	Sur D18 à la 2ème entrée de ferme St-Jeures X D18 / D7, à Droite sur D7 → Yssingeaux X D7 / D47, Tout Droit sur D7 → Yssingeaux X D7 / VO, à Droite sur VO → Freycenet d'Auze X VO / VO, Tout Droit X VO / VO, à Gauche	19,070 19,640 19,790 24,590 24,990 25,840	0,280 0,570 0,150 4,800 0,400 0,850				
CH 8	Juste avant maison avec l'angle de mur blanc	25,840	0,000	0:30	30,880	20:03	21:42
16ème SECTEUR FREYCNENET D'AUZE - TENCE						19,930 km	39,6 km/h
DES 8	Sur VO devant abribus X VO / D103, à Droite sur D103 X D103 / VO, à Gauche sur VO → Versilhac X VO / VO, à Droite → ferme du Fromental	0,150 0,900 4,100 6,000		0:03	31,030	20:06	21:45
AES 8	Face au chemin à droite avant sortie du bois	6,750	0,750		37,630		
CPS 8	Après X VO / chemin, juste avant la bergerie X VO / D103, à Gauche sur D103 X D103 / D47, Tout Droit sur D103 → Tence X D103 / VO, à Gauche sur VO → Chenereilles Dans Chenereilles, D472 → Tence X D472 / D103, à Gauche sur D103 X D103 / D500, à Droite sur D103 → Le Chambon Place Mairie, à Droite sur D103 → Le Chambon X D103 / D183, Tout Droit sur D103 → Le Chambon Au rond point, faire le tour pour revenir sur D103 → Tence (revenir en direction du centre)	7,050 7,700 8,650 11,150 13,250 17,950 18,450 18,750 18,950 19,450	0,300 0,650 0,950 2,500 2,100 4,700 0,500 0,300 0,200 0,500				
CH 8A	Devant entrée usine à droite, avant le carrefour	19,930	0,480	0:30	50,810	20:36	22:15
PARC FERME D'ARRIVEE		POINTAGE EN AVANCE AUTORISE					